

Saisir les processus de catégorisation ethniques, sociales et territoriales dans les rapports ordinaires au politique : le prisme de la réanalyse¹

Camille Hamidi, Docteure en science politique

Université Lyon II, Lyon, France

Résumé

L'article examine l'apport de la réanalyse par un chercheur de ses propres travaux, à partir de la revisite d'une enquête sur le comportement politique de jeunes habitants de quartiers populaires. En reposant une question de recherche déjà abordée lors de la première analyse – l'étude des processus de catégorisation ethnique et sociale ordinaires, et leur influence sur le rapport au politique – et en lui imposant un traitement doublement réflexif, du fait de la réanalyse et du recours à un CAQDAS, le logiciel Atlas.ti, la réanalyse permet à la fois de déplier et complexifier le cadre théorique initial, et de déplacer le regard, d'une approche en termes de cartes perceptuelles à une conception plus interactionniste et dialogique de l'analyse de discours.

Mots clés

RÉANALYSE, ENTRETIEN, LOGICIEL QUALITATIF, ETHNICITÉ, POLITISATION

Introduction

La question de l'ethnicité est longtemps restée relativement taboue dans les sciences sociales françaises², pour des raisons diverses qui tiennent notamment à l'héritage durkheimien, à la constitution tardive de la sociologie de l'immigration et à l'influence des analyses marxistes sur celle-ci, ainsi qu'à la prégnance du « modèle républicain français », qui reconnaît dans l'espace public des citoyens plutôt que des membres d'une communauté spécifique (Lorcerie, 1994). Depuis la fin des années 1990, on

Note de l'auteure : Je remercie Valérie Sala-Pala pour sa participation aux débuts du projet. Merci également à tous les membres du projet ANR Réanalyse qui ont contribué à ce numéro, pour cette expérience de recherche collective et d'échanges comme on en rencontre trop peu aujourd'hui dans le monde académique. Je remercie tout particulièrement Sophie Duchesne, Thibaut Rioufreyt et Virginie Van Ingelgom pour leurs remarques serrées sur les versions antérieures de ce texte. Merci également à Julian Mischi et Nicolas Fischer pour leur relecture du texte.

assiste toutefois à une évolution sensible sur ces questions, des travaux de plus en plus nombreux faisant l'hypothèse d'une ethnicisation croissante³ de la société française, sensible tant dans les relations sociales que dans les rapports au politique, et qui se manifesterait en particulier dans les quartiers populaires (Braconnier & Dormagen, 2007; Fassin & Fassin, 2006; Haegel, Rey, & Sintomer, 2000). Pourtant, la façon dont l'ethnicité structure le rapport au politique reste encore un point largement aveugle de la littérature française, notamment dans les enquêtes qualitatives sur le sujet (*a contrario* sur les enquêtes quantitatives, Simon & Tiberj, 2016). Dans une enquête sur le comportement politique de jeunes gens habitant des quartiers populaires de la banlieue lyonnaise, d'origine étrangère ou non, je cherche à investiguer cette question en analysant comment les individus activent des catégorisations ethniques, sociales et territoriales pour se situer dans le monde social, et comment cela se traduit dans leur rapport au politique. Cette enquête avait fait l'objet d'une première publication (Hamidi, 2010a) et je procède actuellement à sa réanalyse, dans le cadre d'un projet plus vaste visant à réanalyser différentes enquêtes menées sur le même territoire au cours du temps.

Je voudrais examiner ici ce que permet la revisite de cette enquête : en observant comment la réanalyse vient déplacer et approfondir le questionnement initial, j'analyserai la façon dont elle peut contribuer au travail de construction théorique. Cette réflexion s'inscrit dans une configuration particulière, celle de la réanalyse par le chercheur de son propre travail : c'est en effet le type le plus répandu de réanalyse (Heaton, 2000). En évitant certaines des difficultés propres à la réanalyse, notamment d'ordre éthique⁴, elle permet de se concentrer sur les apports de cette démarche et notamment de tenter de faire le départ entre ce qui tient à la réanalyse proprement dite et ce qui aurait été possible dans le cadre d'une première analyse, si celle-ci avait duré plus longtemps. Cela me semble d'autant plus important qu'en discutant de manière informelle avec des collègues, on réalise que beaucoup d'entre eux font de la réanalyse « sans le savoir », à la manière de M. Jourdain (Molière, 1670/1999). C'est le cas notamment pour les enquêtes de terrain, souvent ethnographiques, qui ont été conduites en thèse : les conditions de travail dans l'université française sont telles qu'il est souvent difficile de mobiliser le même type d'approches après avoir été recruté, ce qui explique que bon nombre de chercheurs reviennent ensuite sur leur matériau de thèse. Il paraît donc utile de réfléchir à ce que ce type de démarche peut apporter.

Un des intérêts majeurs de la réanalyse, notamment de ses propres enquêtes, me semble être d'obliger le chercheur à exercer une grande réflexivité sur son propre travail, à la fois en revisitant la première enquête – tant la question de recherche que la façon dont les données ont été produites puis analysées – et en procédant à la seconde analyse. Ici, cette réflexivité a été redoublée par l'utilisation d'un CAQDAS (*Computer Assisted Qualitative Data Analysis Software*), en l'occurrence Atlas.ti, pour conduire la réanalyse, tandis que la première analyse avait été menée sans outil logiciel. C'est aussi

une des vertus des CAQDAS que de permettre, et à certains égards d'obliger, le chercheur à documenter et à systématiser ses façons de faire. Je voudrais montrer ici l'intérêt de cette forme de réflexivité au carré. En retravaillant la façon dont j'avais identifié les processus de catégorisation auxquels se livrent les acteurs en entretien, en comparant le travail conduit dans la première analyse et lors de la réanalyse, j'ai mieux compris comment j'avais procédé dans l'interprétation des entretiens, ce qui m'a permis de préciser et de systématiser le codage des données. Ce faisant, j'ai choisi d'une part de « déplier » la question de recherche initiale – ce sera l'objet de la première partie du texte – et d'autre part de décaler le regard, d'une approche centrée sur les attitudes à une analyse plus sensible aux effets de contexte et d'interaction, en déplaçant alors l'ambition théorique de l'analyse – j'évoquerai cet aspect dans la seconde partie. Mais je voudrais tout d'abord évoquer brièvement l'enquête ainsi réanalysée, les résultats obtenus lors de la première analyse et les éléments de contexte qui m'ont amenée à cette revisite.

De la première enquête à la réanalyse

L'enquête réanalysée

L'enquête a été conduite en 2007 et 2009 auprès de jeunes gens âgés de 18 à 35 ans, votant dans deux quartiers de Vaulx-en-Velin, en banlieue lyonnaise⁵. Nous avons conduit une trentaine d'entretiens⁶ et, tandis que la première analyse ne concernait qu'une partie du corpus, la réanalyse vise à l'analyser dans son intégralité⁷.

À l'origine, cette recherche s'inscrivait dans un projet collectif⁸ qui s'intéressait aux liens entre épisodes émeutiers et participation politique plus conventionnelle. La grille portait donc à la fois sur les parcours biographiques des individus, le rapport à la politique institutionnelle, les expériences d'engagement éventuelles, et le rapport au politique élargi. Elle abordait également le rapport au territoire, l'expérience vécue des discriminations, les relations avec la police et le rapport aux émeutes. La grille d'entretien n'avait donc pas été conçue dans l'optique d'un travail portant spécifiquement sur les opérations de catégorisation ordinaires des individus, ni sur la façon dont ils mobilisent ou non les catégories ethniques pour se situer politiquement. Si l'ethnicité était une question qui m'intéressait depuis déjà plusieurs années et si cela a influencé la façon de concevoir la grille d'entretien, ce questionnement n'était pas central dans l'élaboration de celle-ci. Il s'est précisé notamment dans l'analyse, en réponse à un appel à communication⁹.

Les résultats de la première analyse

La première enquête m'a permis de dégager trois types de profils parmi les personnes interrogées. Dans le premier type, le quartier occupe une place centrale dans la vie quotidienne, l'univers affectif et l'identification des jeunes gens. Leur carte perceptuelle est structurée autour de la seule opposition quartiers/centre-ville et cette dimension territoriale est dotée d'une signification ethnique. La question sociale est

alors entièrement rabattue sur le clivage ethnoterritorial. Le second type est défini en opposition au premier. La carte perceptuelle des individus est également fortement structurée par la question ethnoterritoriale, mais ils se posent en opposition à l'univers des quartiers. Leur carte est en outre plus complexe que dans le groupe précédent, faisant une place autonome à la dimension sociale. Enfin, la carte perceptuelle du dernier groupe identifié est moins structurée par la question ethnoterritoriale que dans les groupes précédents, et la sensibilité des individus à la question sociale est plus vive.

J'ai ensuite examiné la traduction politique de ces cartes perceptuelles et de ces identifications, en soulignant l'hétérogénéité du groupe des « jeunes issus de l'immigration des quartiers populaires » en fonction de leurs trajectoires sociales et spatiales. Ainsi, alors que l'identification ethnoterritoriale constitue la « boussole » qui permet aux individus du premier groupe de se situer dans un univers politique mal maîtrisé, elle est moins prégnante dans les deux autres groupes. Seuls les individus du premier groupe semblent donc susceptibles de s'identifier à des représentants définis sur une base ethnoterritoriale (les « candidats des quartiers »). Ce sont toutefois les jeunes gens les moins intéressés par la politique, ceux qui participent le moins régulièrement et les plus enclins à critiquer la trahison de leurs représentants – ce qui peut contribuer à expliquer les difficultés récurrentes à structurer, en France notamment, une offre politique autour de cette étiquette. Pour les individus qui relèvent des deux autres types, l'origine étrangère constitue un marqueur important, mais qui n'est pas associé à une appartenance territoriale. En outre, ils ont à leur disposition d'autres points de repère : ils mobilisent notamment des frontières symboliques définies en termes sociaux, et des catégories spécifiquement politiques. Toutefois, l'enjeu ethnoterritorial peut devenir plus saillant pour les individus du deuxième groupe, qui se situent en opposition à l'univers des quartiers : à défaut pour l'instant de se traduire directement dans un basculement de leur vote de gauche à droite, il joue déjà dans leur perception de l'univers politique.

Dans cette première étape du travail, j'ai cherché avant tout à contraster les catégories ethniques, sociales et territoriales, car je voulais comprendre comment la catégorisation ethnique était utilisée pour se situer dans le monde social, par qui, et comment cela se traduisait au plan politique. Cela m'a conduit à mettre l'accent essentiellement sur la différence entre deux types de catégorisation, ethnoterritoriale d'une part et sociale de l'autre, et à étudier la façon dont les acteurs articulent ces deux formes de catégorisation. Sur la première dimension, j'ai en effet constaté que la dimension ethnique était rarement mobilisée seule, mais le plus souvent associée au territoire des quartiers et des banlieues, conformément à la logique de la territorialisation de l'ethnicité qui prévaut en France dans l'action publique notamment (Doytcheva, 2007). Sur la seconde, j'ai retenu une acception du « social » proche de la question sociale telle qu'elle est travaillée par R. Castel (1995).

La contextualisation des deux analyses¹⁰

Le choix de cette focale s'expliquait à la fois par le contexte politique, par l'état du champ scientifique et par ma propre trajectoire de recherche alors (Moore, 2006). On l'a dit, la question de l'ethnicité a longtemps été un sujet sensible en France. Même si les réflexions sur le sujet se sont multipliées dans les années 2000, elles ne faisaient – et ne font toujours – pas consensus, à des degrés variables selon les disciplines, leurs traditions scientifiques et leur degré d'internationalisation. Le débat restait notamment structuré par un profond antagonisme entre l'explication par les variables ethniques et sociales, comme s'il fallait choisir entre ces deux principes explicatifs. Au plan personnel, j'étais moi aussi relativement circonspecte devant l'usage de la notion d'ethnicité. Dans mes recherches précédentes, notamment dans ma thèse sur des associations de jeunes issus de l'immigration maghrébine (Hamidi, 2002, 2010b), j'avais choisi de ne pas m'inscrire dans des problématiques spécifiques liées à l'immigration ou à l'ethnicité. Ma formation en science politique dans la France des années 1990 ne m'y avait guère incitée, pas plus que ma trajectoire familiale – petite-fille de migrants algérien et italien, j'ai grandi dans une famille qui valorisait fortement le « modèle républicain » français. J'ai pourtant progressivement commencé à m'intéresser à ces questions¹¹, mais la première analyse que j'ai menée sur le sujet visait à vérifier si l'ethnicité constituait bien une perspective sur le monde opératoire pour certains individus, et pas simplement, pour ainsi dire, une projection de la part de certains chercheurs nourris de sciences sociales anglophones.

Ce contexte a évolué lors de la réanalyse : l'enjeu de l'ethnicité a gagné en saillance au plan politique¹². La légitimité de la catégorie s'est accrue au plan scientifique – comme en témoigne la parution du numéro de la *Revue Française de Science Politique* « Représentants et représentés : élus de la diversité et minorités visibles » auquel mon article contribuait – même si elle reste discutée. Enfin, j'ai eu l'occasion de présenter celui-ci à diverses reprises et il a reçu un bon accueil, en France et à l'étranger, ce qui a nourri la réanalyse et m'a confortée dans le choix de cette piste de recherche.

Enfin, une évolution méthodologique interne à la recherche a également joué. La première analyse, manuelle, était essentiellement thématique (sur le parcours personnel et familial, le rapport au politique, le rapport au territoire, etc.). Et c'est au terme de celle-ci que j'ai identifié les catégories mobilisées par les acteurs en rapport avec ces différents thèmes et construit une typologie. Dans le cadre de la réanalyse, l'entrée par les processus de catégorisation est devenue première : alors que c'était le résultat auquel j'avais abouti dans la première analyse, c'est le point de départ de la seconde. Cette nouvelle recherche s'inscrit aussi dans un projet plus large centré sur les usages des catégories ethniques dans le monde social, initié avec Thibaut Rioufreyt et Valérie Sala-Pala, ce qui explique aussi le choix de cette perspective. Dans ce cadre, nous

avons développé une grille de codage invitant notamment à relever les termes utilisés pour décrire les populations (Arabes, blancs, Français, pauvres, etc.) et à identifier les critères de classification à l'œuvre – critère ethnique, social, territorial, ou une combinaison de ces éléments. Par ailleurs, j'ai entrepris d'effectuer ce travail de codage en recourant à un CAQDAS, le logiciel Atlas.ti, ce qui incite à expliciter et systématiser l'analyse. Et, dans l'optique de la rédaction de cet article, j'ai repris les analyses conduites manuellement la première fois, afin de retracer les opérations de recherche et de les comparer à celles menées avec Atlas.ti. Ce faisant, j'ai pu identifier différentes logiques de codage des catégories, qui étaient parfois entremêlées dans les premières analyses et que la réanalyse permet de dénouer, d'explicitier et de systématiser. Outre cet intérêt méthodologique, ce travail met également au jour d'autres déclinaisons possibles des catégorisations ethniques et sociales chez les acteurs. En ce qui concerne les premières, elle permet de comprendre que la dimension ethnique n'est pas absente des cartes mentales des individus des deuxième et troisième groupes, mais elle se décline alors autrement que dans le rapport au territoire. Pour ce qui relève des catégorisations sociales, elle donne à voir des tensions entre différentes façons de concevoir les clivages sociaux, parfois présentes dans un même entretien. Dans les deux cas, cette nouvelle lecture permet d'expliquer d'autres aspects du rapport au politique des acteurs.

La réanalyse pour approfondir la question de recherche initiale : « déplier » les catégories identifiées dans la première analyse

Distinguer deux types de clivages ethniques

En étudiant les processus de catégorisation ethnique, je m'étais concentrée sur la dimension ethnoterritorial, au sens où la carte perceptuelle est structurée autour de la seule opposition quartiers/centre-ville, et cette dimension territoriale dotée d'une signification ethnique. C'est en effet la dimension qui a la traduction politique la plus nette, chez les individus des deux premiers groupes, d'autant qu'elle était largement activée à cette période par l'offre politique¹³. Mais la réanalyse souligne qu'il existe également une autre façon de mobiliser l'ethnicité. Celle-ci n'a pas de traduction politique nationale directe, ce qui explique que j'y ai moins prêté attention la première fois, puisque c'était à travers ce prisme que j'étudiais les données; mais elle renseigne pourtant sur le rapport au monde social. Cette catégorisation concerne les individus des deux derniers groupes – ceux qui rejettent le monde des quartiers, dans le deuxième groupe, ou ceux qui s'en sont éloignés socialement et spatialement, dans le troisième. Dans ce cas, l'expérience de l'ethnicité renvoie non plus à un territoire partagé et aux expériences sociales associées, mais à des origines nationales et une communauté d'appartenance culturelle, ainsi qu'à des expériences liées à la migration.

Cette dimension est visible dans l'entretien mené avec Antonin¹⁴ (qui relevait du deuxième groupe dans la première analyse). Originaire du Bénin, il est arrivé en France

à l'âge de trente ans et âgé de trente-cinq ans lors de l'entretien. Son père, retraité, vit au Bénin. Sa mère, qui vit en France, est agent municipal. Lui-même, titulaire d'un baccalauréat béninois, est devenu agent de sécurité en arrivant en France, faute de financements pour poursuivre ses études. Il compare spontanément son expérience en France à la vie qu'il a connue au Bénin, puis l'enquêtrice le fait réagir au mot « Bénin » en fin d'entretien. Dans ce contexte, il se livre à une comparaison de la situation dans les deux pays, en insérant ce pays dans un ensemble plus vaste (il évoque « la mentalité africaine ») et distinguant « les mentalités », « les conditions de vie », « l'espérance de vie » dans les deux cas. Ici, l'ethnicité renvoie à la fois à une origine nationale, et à des normes et pratiques culturelles.

Par ailleurs, certaines personnes dans ces groupes activent également des formes de catégorisation ethnique liées à leur trajectoire migratoire. C'est le cas en particulier des primomigrants, notamment de ceux qui sont insérés dans des réseaux familiaux et de sociabilité liés au pays d'origine. Ainsi, Antonin et d'autres enquêtés évoquent la responsabilité des immigrés africains, qui nourrissent une vision fantasmée de la France et de l'Europe chez ceux qui sont restés au pays, les exposant à de rudes déceptions lorsqu'ils arrivent à leur tour.

Prendre en compte ces formes de catégorisation ethnique, qui ne se déploient pas selon une logique territoriale, mais en relation avec l'origine nationale et l'expérience migratoire, permettrait donc de prolonger la première analyse. Ces catégorisations sont peu activées par les acteurs lorsqu'il s'agit de se situer ou de se prononcer politiquement, ce qui renvoie vraisemblablement à la structuration de l'offre politique en France et à l'absence, voire à l'interdit, d'une offre correspondant à ce type de catégorisation. On peut donc penser que cela ne modifierait pas substantiellement les résultats de la première analyse en ce qui concerne l'effet sur le rapport au politique institutionnel et les choix électoraux notamment. Par contre, cela permettrait d'avoir une vision plus complexe de la façon dont les individus mobilisent l'ethnicité dans leur rapport au monde social, et au politique entendu dans un sens plus large (dans le rapport au sentiment de juste et d'injuste en particulier).

Distinguer deux types de clivage social

Dans la première analyse, l'étude des processus de catégorisation sociale n'était pas ma priorité, puisque je voulais avant tout comprendre comment, à quelles conditions et par qui les catégorisations ethniques étaient activées politiquement. J'ai abordé cette question à partir de mes précédents travaux sur la politisation (Hamidi, 2010b) et de ma propre socialisation politique, et j'ai ainsi considéré comme catégorisation sociale ce qui relevait de l'expression de clivages sociaux, du type gros/petits, riches/pauvres, patronat/population, etc. Cette grille de lecture m'a permis de mettre en lumière l'importance de ce clivage dans la première analyse, notamment au sein des deuxième et troisième groupes.

Toutefois, la réanalyse m'a là encore incitée à déplier le questionnement initial. En systématisant le travail de codage, l'utilisation du CAQDAS m'a permis d'observer que, même lorsque ce type de clivage est activé, la façon dont les acteurs se positionnent par rapport à lui peut être ambivalente : le « nous » ne renvoie pas toujours au deuxième terme, celui des « petits ». Certains individus peuvent au contraire se projeter, explicitement ou de manière plus contenue, dans l'idée de rejoindre un jour l'autre côté de la barrière. Au cours de la réanalyse, j'ai retrouvé à plusieurs reprises cette hésitation, en particulier chez les plus jeunes, dont l'avenir professionnel et social n'est pas encore joué. Tout se passe comme s'ils mettaient en œuvre une forme de voile d'ignorance, pour reprendre l'image proposée par John Rawls (1987) : comme si, ne sachant de quoi leur futur sera fait, ils se projetaient dans la possibilité de devenir riche, et ne tenaient alors pas un discours trop fermement égalitariste susceptible de leur nuire à l'avenir. C'est ce qu'évoque Juliette. Âgée de 30 ans lors de l'entretien, elle est originaire du Bénin elle aussi, qu'elle a quitté à l'âge de quatre ans avec sa famille. Son père est mouleur, sa mère employée. Après un BTS en comptabilité gestion, elle a enchaîné les petits boulots pendant quelques années. Après une tentative d'installation au Bénin, elle a emménagé à Vaulx-en-Velin et travaillé en intérim pendant un temps, avant de réussir le concours d'aide-soignante. Elle dit qu'elle vote à gauche, suivant la tradition familiale, mais elle évoque le fait que son vote pourrait basculer, comme celui d'autres membres de sa famille. Elle revient notamment sur des réformes engagées par Sarkozy qui lui paraissent « dures », mais « nécessaires » :

Mais depuis quelque temps j'ai un de mes frères qui a un discours de droite : il dit, mais c'est vrai « il faut arrêter de se voiler la face »... voilà... Est-ce que c'est un ras-le-bol, est-ce que c'est quand on grandit, qu'on a des responsabilités, je veux dire quand on est sous la...on est que... comment dire ça? [...] Je veux dire en fait quand on n'a pas de responsabilités, que l'on est juste exécutant, on ne se pose pas toutes ces questions, à la fin du mois on a sa paye, on se dit pas est-ce que l'entreprise elle a des charges en plus, que le coût de la matière première a augmenté, c'est pas un problème, nous on veut, on gagne nos salaires c'est pas un problème... mais après peut-être qu'en montant les échelons, que l'on est plus proche de la direction on se trouve confronté, on se dit mais voilà, ceci, cela, ah mais oui peut-être que... voilà... je ne sais pas (Juliette).

Ici, elle oppose les simples « exécutants », qui touchent leur paye à la fin du mois « sans se poser de questions » et ceux qui ont « grandi », qui ont « des responsabilités », qui ont « monté les échelons », sont « plus proches de la direction », et qui auraient une vision plus réaliste de la situation économique. Quand elle dit « nous », elle se place encore du côté des simples salariés, mais la fin de la phrase

semble indiquer qu'elle se projette aussi dans l'autre versant du clivage (ou qu'elle y projette un proche, son frère).

En ce sens, la catégorisation sociale que j'avais identifiée dans la première analyse gagne à être appréhendée de façon plus complexe, car le positionnement à l'intérieur du clivage ne se fait pas systématiquement du côté des « petits ». Cette façon de voir les rapports sociaux renvoie également à une réflexion sur le mérite des individus, on le voit dans les propos de Juliette : celle-ci passe d'une vision qui oppose gros et petits à un clivage qui oppose ceux qui travaillent dur pour monter les échelons et prendre des responsabilités, et ceux qui gagnent leur salaire sans trop avoir à s'en faire.

Ceci nous amène à une deuxième façon de penser la catégorisation sociale, qui n'avait pas été développée lors de la première analyse, et qui oppose ceux qui travaillent dur et cotisent, d'une part, et ceux qui profitent des aides, ne travaillent pas, mais se plaignent (notamment des discriminations), voire se livrent à des trafics divers. Ce clivage est essentiellement présent chez les individus des deux derniers groupes. Ici, on peut penser que l'évolution de la focale tient en partie à des raisons internes à la recherche : le changement d'outil – avec la mise en œuvre d'une procédure de codage systématique – et le fait de partir d'une première analyse, ce qui permet de la complexifier dans un second temps. Mais on peut faire l'hypothèse qu'il y a aussi des effets propres au contexte politique et scientifique plus large. En effet, la montée du vote en faveur du Front National et son emprise croissante dans les milieux populaires incitent à être attentifs aux phénomènes de fragmentation des classes populaires autour du rapport au travail, aux aides publiques, et d'autre part à l'immigration. Cet enjeu politique se traduit dans l'espace académique (Braconnier & Mayer, 2015; Dolez, 2013), et cette évolution du contexte scientifique a également nourri la réanalyse.

Ainsi certaines personnes interrogées, issues de l'immigration ou non, sont longuement revenues sur la question des discriminations pour expliquer que beaucoup de jeunes gens se disent discriminés alors qu'ils ne font en réalité guère d'effort pour chercher du travail, ou qu'ils refusent les emplois qui leur sont proposés. C'est le discours que tient par exemple Sahim. Âgé de 23 ans au moment de l'entretien, ses deux parents sont Algériens, son père ouvrier à la retraite, sa mère sans profession. Lui-même a commencé des études universitaires qu'il a interrompues, puis il a trouvé un emploi comme agent commercial. En évoquant les discriminations, il oppose ceux qui travaillent et ceux qui « se plaignent », mais refusent tout travail « pas facile » et préfèrent rester au chômage plutôt que d'accepter des emplois pénibles (comme peintre en bâtiment ou plombier). Il met l'accent sur le mérite, les efforts et la responsabilité individuelle.

Dans d'autres cas, le clivage incorpore en outre l'idée que ceux qui ne travaillent pas préfèrent agir en dehors de la loi, et selon les expressions des personnes interrogées

« rouiller toute la journée », « magouiller », « trafiquer », etc. Et certaines personnes interrogées articulent enfin ce clivage social à un enjeu ethnoterritorial. C'est le cas d'Antonin, lorsqu'il évoque les émeutes :

Moi, je dis, vraiment, j'ai analysé dans cette zone, je me dis : ils se croient lésés, alors que le problème n'est pas là. Le problème c'est que, eux-mêmes, ils veulent pas, honnêtement, moi j'en connais, ils veulent vraiment pas s'intégrer. Je comprends pas. Et en plus, c'est des gens qui sont nés ici. C'est pas des gens qui sont venus comme moi, des gens qui sont nés ici. [...]. Parce que tout ce qui s'est passé [les émeutes], en gros c'est des étrangers qui le font. [...] Ils ont des expressions : Nique la France. Comment on peut dire des choses comme ça? C'est pas normal. Déjà on est étranger, même si on est français de nationalité, on est d'origine étrangère, on est dans un pays pour moi, il faut respecter la loi. Point. [...]. Et c'est sur ce point-là que je suis d'accord avec Sarkozy [...]
(Antonin).

En dépliant ainsi les catégories ethniques et sociales, la réanalyse permet d'enrichir l'étude des catégories de perception des acteurs. Elle vient aussi nuancer et compléter la première analyse sur les effets des processus de catégorisation sur le rapport au politique, car j'avais considéré que le basculement vers la droite en germe chez certains membres du deuxième groupe, comme Antonin et Juliette, était lié à la question ethnoterritorial, mais l'on voit ici qu'il s'explique également par les dynamiques propres à la question sociale. Elle invite enfin à étudier la façon dont ces différents processus de catégorisation se combinent et se traduisent politiquement : qu'est-ce qui explique que certains acteurs assimilent le clivage assisté/travailleur et le clivage ethnoterritorial et pas d'autres? Comment comprendre les évolutions des processus de catégorisation dans un même discours, et notamment le passage d'un clivage social riche/pauvre classique à un clivage assisté/travailleur, qui a de tout autres implications politiques (Collovald & Schwartz, 2006; Mischi, 2014)? Dans plusieurs entretiens conduits avec des personnes nées en France de parents français, et issues des fractions inférieures des classes populaires, l'entretien est en quelque sorte double : la première partie, qui tourne autour du rapport au politique et de ce qui fonctionne mal dans la société, est essentiellement structurée par la question sociale, le clivage entre gros et petits. Puis à partir du moment où je pose des questions qui introduisent l'islam et la laïcité, l'entretien se redéploie autour de cette question qui devient centrale, et la question sociale est retravaillée de manière ethnique, opposant ceux qui profitent du système, qui sont alors en partie assimilés aux minorités ethniques, et ceux qui travaillent dur pour s'en sortir, comme eux-mêmes.

Un travail beaucoup plus fin sur les évolutions des discours au cours du temps dans l'entretien peut permettre de mieux comprendre ces tensions, ces ambivalences et

ces contradictions apparentes. C'est ce sur quoi je voudrais revenir maintenant. Jusqu'ici, j'ai cherché à montrer comment la réanalyse pouvait permettre d'approfondir la question de recherche initiale; désormais, je voudrais examiner comment elle peut contribuer à la déplacer.

La réanalyse pour déplacer la question de recherche initiale : des cartes perceptuelles aux processus de catégorisation en contextes

L'évolution de la question de recherche et du mode de traitement des preuves

Dans la première analyse, j'avais cherché à « mettre à plat » les cartes de perception des acteurs et les frontières symboliques et sociales qu'ils traçaient pour se situer dans le monde. L'un de mes objectifs était en effet de souligner la pluralité interne à un groupe, celui des jeunes des quartiers populaires d'origine étrangère, souvent abordé comme une entité homogène tant dans les représentations médiatiques que dans nombre de travaux scientifiques. Je voulais au contraire montrer la pluralité des cartes perceptuelles disponibles. Le choix de ce concept impliquait alors de tracer les contours de ces cartes avant de pouvoir éventuellement examiner la façon dont les acteurs évoluent dans cette géographie mentale.

J'ai ensuite été amenée à présenter ces analyses à diverses reprises, notamment à l'étranger, devant des collègues plutôt familiers des méthodes quantitatives ou d'un traitement quantitatif de données qualitatives, et dans un contexte où les représentations dominantes des usages de l'ethnicité en France sont parfois structurées par une conception un peu simplificatrice du « modèle républicain français ». Identifier des types, des cartes perceptuelles et des logiques de variable me permettait alors de contribuer à ce type de discussions et de souligner la pluralité des usages ordinaires de l'ethnicité. Toutefois, je me suis également sentie en porte-à-faux en mobilisant cette conception plutôt réifiante et individualiste des représentations, alors que mon parcours de recherche antérieur m'avait plutôt sensibilisée à des approches de type interactionniste de la question. La réanalyse a ainsi été l'occasion de renouer avec ces perspectives et de redonner une place centrale à ce questionnement.

Cette évolution s'est traduite dans le mode de construction des preuves¹⁵. En élaborant la typologie dans la première analyse, j'avais cherché à regrouper des individus qui recouraient à des façons similaires de catégoriser le monde, et à voir comment cela se traduisait pour eux au plan politique. Ce faisant, j'ai établi les trois types « à partir de groupes d'entretiens mis ensemble parce qu'ils se ressemblent, et dont le modèle a pour vocation de rendre compte » (Donegani, Duchesne, & Haegel, 2002, p. 292), selon la méthode d'analyse des entretiens développée par Guy Michelat (1975). Mais celui-ci considère qu'un même individu peut être le porteur de représentations du monde diversifiées, ce qui invite à analyser comment les individus articulent de manière singulière différents systèmes de représentation, dans un second

temps de l'analyse. Ce travail est alors beaucoup plus long, et il suppose de pouvoir s'appuyer sur la première cartographie afin de pouvoir poursuivre l'analyse.

De fait, si j'ai construit les types à partir des individus lors de la première analyse, la réanalyse a montré que nombre des personnes interrogées mobilisaient des processus de catégorisation variables au cours de l'entretien. Ce qui m'intéresse désormais est précisément d'analyser ces variations, ces ambivalences et parfois ces apparentes contradictions, en examinant les effets des changements de contextes et d'interactions sur les discours ainsi produits. Cette conception dialogique de l'analyse rejoint celle d'auteurs qui, comme Michael Billig, remettent en cause le concept d'attitude en raison précisément de l'impermanence des attitudes individuelles selon les contextes. Selon lui, cela tient notamment au fait qu'énoncer une opinion, ce n'est pas simplement exprimer publiquement quelque chose que l'on éprouverait intimement. La parole est un acte, qui vise aussi à défendre une position argumentative donnée face à d'autres personnes et dans certains contextes : « Les opinions sont de nature duale, ce sont à la fois des composantes dans une discussion et des analyses de la réalité sociale » (Billig, 1989, p. 217). Je voudrais montrer maintenant ce que cette focale permet d'analyser en matière de catégorisations ordinaires.

Comprendre les excursions en dehors des cartes perceptuelles balisées

Cette démarche permet de redonner du mouvement à la parole des acteurs après une analyse visant à mettre à plat les cartes perceptuelles, et tout d'abord de comprendre comment des individus circulent aux marges des cartes perceptuelles dont ils sont les porteurs. Si l'on prend le cas des individus du premier type, j'avais observé au terme de la première analyse que la question ethnoterritoriale occupait une place centrale dans leur vision de la société et subsumait la question sociale. Pourtant à la réanalyse, je me suis aperçue que ces jeunes gens mobilisaient aussi parfois des catégories et des enjeux sociaux distincts de la question des quartiers, mais je les avais écartés de prime abord, car ces éléments semblaient moins solides et largement induits par le contexte d'entretien. Ils ne paraissaient donc pas centraux dans la constitution des cartes perceptuelles.

À la réanalyse donc, l'examen de ces moments se révèle fort instructif. C'est le cas dans l'entretien conduit avec Aïssa. Âgée de 27 ans, elle est née à Vaulx-en-Velin, de deux parents tunisiens eux-mêmes arrivés en France alors qu'ils étaient enfants. Son père est préparateur de commandes, sa mère secrétaire. Elle est titulaire d'un CAP, elle a travaillé dans l'animation et la restauration avant de faire une formation pour devenir assistante maternelle. Elle vit en couple, son conjoint, également originaire de Tunisie, est aussi préparateur de commande. Son entretien est marqué par l'expression d'une forte distance à l'univers politique et d'un net sentiment d'incompétence. La situation d'entretien l'amène visiblement à se prononcer à plusieurs reprises sur des thèmes auxquels elle n'avait pas spécifiquement réfléchi au préalable, ce qui l'incite alors à

mobiliser des formes de catégorisation sociale absentes par ailleurs de l'entretien. C'est le cas à trois reprises dans l'entretien, j'en prends ici un exemple, lorsque je l'interroge sur la devise « liberté égalité fraternité » :

Aïssa : Oui, c'est la France, c'est bien! Euh... qu'est-ce que vous voulez que je vous dise.....?

Enquêtrice : Est-ce que ça vous paraît toujours d'actualité, est-ce que vous avez l'impression que c'est comme ça que ça marche?

Aïssa : Ben oui, pour moi c'est comme ça que ça marche! Ça a toujours été comme ça, je pense pas que ça a changé de ce côté-là.

Enquêtrice : Vous pensez qu'on est dans une société qui fonctionne comme ça, avec ce principe-là?

Aïssa : Vous me direz que tout ce qui se passe en ce moment!... je ne sais pas.

Enquêtrice : Tout ce qui se passe, par exemple vous pensez à quoi?

Aïssa : À toutes les personnes âgées qui vivent dans des appartements... insalubres, c'est... je ne sais pas... des SDF, c'est quand même bizarre qu'il y ait encore ça en France!

Ici, le processus de catégorisation sociale semble très lié à la situation d'enquête. Je la pousse à réfléchir à la devise de la France, ce qu'elle n'a peut-être jamais fait. Elle répond dans un premier temps de façon positive, afin de clore la conversation, comme elle le fait fréquemment dans l'entretien. Mais ensuite, mon insistance l'oblige à s'interroger davantage sur la réalité de cette devise, et elle mobilise à ce moment-là des catégories sociales (SDF, personnes âgées vivant dans des logements insalubres) pour construire son jugement, qui se fait alors plus critique.

On pourrait disqualifier cette observation en considérant qu'à ce moment-là l'entretien produit un pur artefact, dans la lignée des critiques qu'adressent Bourdieu (1973) et Champagne (1990) aux sondages. Il me semble pourtant que l'on peut analyser cela différemment, dès lors que l'on considère que l'entretien est un contexte qui doit être traité comme tel, et qu'il ne s'agit pas d'une simple chambre d'enregistrement d'opinions préalablement constituées, qu'il n'y aurait plus qu'à recueillir (Demazière, 2007). Cela nous montre alors qu'Aïssa a accès à certaines formes de catégorisation sociale, mais qu'elle n'a pas tendance à les mobiliser facilement tandis qu'elle se tourne plus aisément vers des catégorisations ethnoterritoriales. En ce sens, cela renseigne sur la disponibilité des formes de catégorisation dans les différents groupes sociaux. De plus, en comparant les diverses occasions où elle mobilise des catégories sociales, on constate que celles-ci varient selon les circonstances et les thématiques abordées : ici, elle évoque les SDF et les personnes âgées vivant dans des logements insalubres. Ailleurs, interrogée sur le bilan

des deux premières années de la présidence de N. Sarkozy, elle évoque entre autres les « jeunes » qui risquent d'être radiés par l'ANPE « s'ils refusent un troisième emploi ». Lorsqu'elle mobilise des catégorisations sociales, celles-ci sont donc assez spécifiques (un sous-groupe bien précis de jeunes ou de personnes âgées) et changeantes selon les occasions : elle ne les inscrit pas dans des clivages généraux et potentiellement mobilisateurs. En outre, si elle voit des groupes qui souffrent, elle n'identifie pas de groupes responsables de leur situation. Ces formes de catégorisation sociales, si elles existent bel et bien, ne sont donc pas porteuses de politisation au sens de montée en généralité et de reconnaissance de la conflictualité (Hamidi, 2010b). On voit donc tout l'intérêt d'une approche plus interactionniste des entretiens, qui permet d'observer quelles sont les catégorisations disponibles publiquement et à quelles conditions, et quels sont les individus et les groupes qui en font usage et dans quels contextes. Elle permet enfin de retravailler la question du rapport au politique dans une perspective elle aussi plus sensible aux effets de contexte que dans la première analyse.

Analyser les ambivalences et les contradictions apparentes

Ce changement de perspective permet aussi de mieux comprendre les ambivalences, voire les contradictions apparentes d'un enquêté. Dans l'entretien mené avec Aïssa, celle-ci tient sur la laïcité un discours qui peut paraître de prime abord déconcertant :

Aïssa : Euh... oui, la laïcité... (grand blanc) ... ouais... je sais pas ce que je peux dire!

Enquêtrice : Est-ce que ça vous paraît positif?

Aïssa : Oui, c'est positif, c'est sûr (rire)

Enquêtrice : Je dis un mot, mais ensuite je vais continuer à vous poser la question, vous savez! (rires)

Aïssa : Non, non, je ne sais pas...

[...]

Enquêtrice : Oui, par exemple pour vous, qu'est-ce que ça veut dire laïcité, parce qu'il y a plein de conceptions différentes selon les gens, en fait?

Aïssa : Parce que oui laïcité c'est, par exemple à l'école le foulard, enfin chacun vit sa religion euh...mélange pas sa religion à l'école quoi, ou autrement...Non ça je trouve ben c'est normal...

Après avoir répondu qu'elle ne savait pas quoi dire, elle donne d'abord une réponse qui se veut très consensuelle, reprend ma formulation et ne nécessite pas de rentrer dans le détail de la question (« c'est positif »). On retrouve là un discours légitimiste assez caractéristique d'une partie de la population d'origine étrangère (Sayad, 1999) et que l'on observe fréquemment dans les entretiens. Toutefois, lorsque

je lui propose l'idée qu'il y a plusieurs points de vue possibles sur la question, son discours se modifie :

Enquêtrice : Ah oui, quand il y a eu tous les débats autour de la laïcité sur le port du voile à l'école par exemple.

Aïssa : Oui, non. D'un côté je suis d'accord, d'un côté je suis pas d'accord... C'est vrai que je vois pas en quoi ça dérange qu'une personne aille à l'école avec son foulard, je ne sais pas... Après d'un côté, c'est vrai que si elle accepte pas ça, elle retourne dans son pays au moins elle pourra le porter... et encore, en Tunisie on n'a même pas le droit de le porter le foulard, à cause des terroristes et tout... mais euh... je suis pour et contre...

Enquêtrice : Oui, c'est-à-dire quand vous me dites : « après tout ça ne me gêne pas quand une personne le met »?

Aïssa : Oui, d'un côté, euh... C'est vrai à quoi ça gêne? On porte bien des croix ou euh... C'est pas bien vu...

Enquêtrice : Mais dans ce cas-là pourquoi vous comprenez quand même qu'on puisse l'interdire?

Aïssa : Parce que l'on est en France... C'est vrai on est en France... entre guillemets on n'est pas chez nous...

Dès lors, elle exprime une ambivalence entre deux positions : l'une où elle s'autorise à prendre une distance critique avec la loi française – « je ne vois pas en quoi ça dérange qu'une personne aille à l'école avec son foulard » – quand je lui rappelle qu'il y a eu des points de vue critiques sur ce texte; l'autre plus légitimiste – « si elle accepte pas (d'enlever son foulard) elle retourne dans son pays ». Ce point de vue est alors basé sur la prémisse que les personnes voilées, et plus généralement sans doute les musulmans et « ceux qui viennent de l'étranger » ne sont « pas chez eux en France ». En adoptant la posture légitimiste, elle se range dans la catégorie dont elle parle et s'englobe dans une position illégitime, « on est en France (...) on n'est pas chez nous », même si elle nuance cette posture en précisant « entre guillemets ».

Je la relance alors sur ce point :

Enquêtrice : Ben, vous, vous êtes née en France...

Aïssa : Moi, oui, mais pour ceux qui viennent de l'étranger... Non c'est vrai, s'ils veulent mettre le foulard ils ont qu'à retourner chez eux, s'ils n'acceptent pas... C'est pour ça je vous dis je suis pour et contre, c'est... ».

En réponse à ma relance, qui lui rappelle qu'elle-même est française, elle abandonne alors le « nous » pour réutiliser le « ils » et se remettre à distance du groupe ainsi caractérisé comme illégitime en France.

Là encore, plutôt que de considérer cet extrait d'entretien comme un artefact, ou d'écarter ces contradictions apparentes comme une forme de fausse conscience, on peut choisir plutôt « d'examiner l'ensemble des façons de parler d'un sujet qui sont disponibles pour les individus, et d'analyser ce qui détermine celle qui va être employée » (Frazer, 1988, p. 352). Ici, on peut penser que le capital scolaire et culturel d'Aïssa, ainsi que son sentiment d'illégitimité et d'incompétence en matière politique, la disposent plutôt à adopter une position légitimiste sur la loi sur le port du voile. Pourtant, l'entretien lui fournit ou réactive quelques ressources permettant de produire un autre discours : la connaissance qu'il existe des points de vue critiques de la loi, le rappel qu'elle-même est née en France, ce qui lui permet alors d'activer un autre registre, plus critique. Il ne s'agit bien sûr pas ici de soutenir que l'enquêteur doit forcer la main aux enquêtés, mais d'assumer que l'entretien est sans doute parfois un moment, voire un vecteur de politisation et de conscientisation pour certaines catégories¹⁶, et d'en analyser les effets sur les discours ainsi produits (Duchesne & Haegel, 2001). Si la prise en compte des contextes d'interaction est plus évidente dans les enquêtes ethnographiques, il paraît toutefois essentiel d'intégrer ce facteur dans l'analyse d'entretiens non ethnographiques, en prenant en compte les effets de contexte internes à l'entretien – le moment où une question est évoquée en fonction de ce qui précède et ce qui suit, la nature de l'interaction avec l'enquêteur à ce moment-là (les effets des relances, du registre de l'interaction) et les thèmes évoqués.

Conclusion

J'ai retravaillé ici le matériau d'une de mes propres enquêtes, en reposant une question de recherche déjà abordée lors de la première analyse – l'étude des processus de catégorisation ethnique et sociale ordinaires, et leur influence sur le rapport au politique –, mais en lui imposant un traitement doublement réflexif, du fait de la réanalyse et du recours à un CAQDAS. En termes méthodologiques, cela m'a amenée à affiner et systématiser le repérage et le codage des processus de catégorisation ordinaire. Ce faisant, j'ai pu déplier et complexifier les types de catégorisation identifiés dans un premier temps. Cela m'a enfin permis de décaler le regard, d'une approche en termes de cartes perceptuelles à une conception plus interactionniste et dialogique de l'analyse de discours.

Quels enseignements peut-on tirer plus largement de ce cas de réanalyse de ses propres travaux? En termes de construction théorique, la réanalyse a ici fonctionné selon deux logiques différentes. Elle m'a d'une part permis de compléter et d'approfondir le cadre théorique initial, en intégrant à l'analyse de nouvelles modalités des variables préalablement identifiées – les processus de catégorisation ethnique et sociale. Elle m'a d'autre part conduit à déplacer l'ambition théorique, en posant de nouvelles questions aux données et en prêtant davantage attention aux ambivalences et aux contradictions des acteurs, aux effets de contextes et d'interaction sur la parole de

ceux-ci, et à ce que produit le contexte d'entretien sur les formes de catégorisation et de politisation. Ce déplacement théorique s'est accompagné d'une évolution dans la conception et le traitement des données : d'une perspective plutôt positiviste, dans laquelle les données sont conçues comme extérieures au chercheur et où les effets de contexte sont traités comme des bruits à réduire, les effets de la relation enquêteur-enquêté sont devenus beaucoup plus centraux dans l'analyse – sans pour autant renoncer à la possibilité de produire un savoir scientifique sur le monde social (Burawoy, 2003). Il s'est enfin traduit par une évolution de l'unité d'analyse pertinente : alors que dans la première analyse, l'objectif était d'identifier des cartes perceptuelles transversales, incarnées par des individus, la compréhension de la façon dont chaque acteur articule différents systèmes de signification est devenue un enjeu plus central, même si l'analyse est à cet égard encore en cours.

Dans ces évolutions, peut-on faire le départ entre ce qui tient à la réanalyse à proprement parler, et ce qu'il aurait été possible de faire dans une première analyse, si celle-ci avait duré plus longtemps?

Certains éléments tiennent sans nul doute au simple fait de consacrer davantage de temps à l'analyse : ainsi, il est théoriquement possible de cartographier les cartes de perception des acteurs puis d'examiner la façon dont ceux-ci mobilisent cette géographie mentale dans une seule analyse, même si cela requiert sans doute deux étapes de travail (Duchesne, 1997). Toutefois, les occasions de ce travail sur la durée se font rares après la thèse, lorsque le temps consacré à la recherche est compté, que celle-ci se fait souvent en réponse à des appels à contribution et qu'il règne un impératif à publier fréquemment qui invite à développer des analyses souvent assez circonscrites. En outre, le fait que la première analyse ait été bien reçue peut encourager à retravailler les données, alors que l'on ne se serait pas nécessairement engagé dans l'ensemble du processus dans d'autres circonstances. En ce sens, une partie des effets de la réanalyse n'est pas propre à celle-ci, mais tient simplement au fait de consacrer davantage de temps à l'analyse; cela dit, au vu du fonctionnement actuel de l'enseignement supérieur et de la recherche, la réanalyse est sans doute l'un des moyens de s'octroyer ce temps supplémentaire.

D'autres éléments tiennent au changement d'outil de traitement des données et à l'usage d'Atlas.ti lors de la réanalyse, ce qui m'a permis de voir les données autrement. Si le codage thématique m'a servi à compléter et systématiser la première analyse, le fait de procéder à un codage ligne à ligne, attentif aux catégories des acteurs et aux effets d'interaction enquêteurs/enquêtés a contribué à déplacer mon regard vers une perspective plus interactionniste sur les données¹⁷.

D'autres éléments, enfin, tiennent en propre à la réanalyse, au sens où le changement du contexte politique, scientifique, et de ma propre trajectoire de recherche, ont nourri une évolution de mon questionnement. La légitimité croissante du

concept d'ethnicité dans le champ scientifique et le sentiment d'une urgence politique à mieux comprendre la conscience de classe triangulaire au sein de la société française (Collovald & Schwartz, 2006) ont contribué à assoir le questionnement initial et à le complexifier, tandis que les discussions sur le premier texte et ma propre réflexion sur ma trajectoire de recherche, en lien notamment avec l'écriture du mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, m'ont incitée à vouloir à la fois approfondir et déplacer le regard sur ces objets. En raison du changement de regard qu'elle rend possible avec le temps qui passe, de la possibilité qu'elle offre de consacrer davantage de temps à l'analyse, et en raison enfin du changement d'outil qu'elle autorise pour retravailler les données, la réanalyse de ses propres enquêtes me paraît donc une piste extrêmement féconde.

Notes

¹ Ce travail s'inscrit dans un projet de réanalyse plus large, développé initialement dans le cadre de l'ANR Réanalyse et mené au départ conjointement avec Valérie Sala-Pala et Thibaut Rioufrey; je le poursuis maintenant seule. Il vise à tester l'hypothèse d'une ethnicisation *croissante* de la société française depuis les années 1990 grâce à la réanalyse de plusieurs enquêtes conduites sur Vaulx-en-Velin, en banlieue lyonnaise, à différents moments du temps.

² Si l'on excepte une brève parenthèse dans les années 1960-1970, qui laissera toutefois peu de traces durables (Bertheleu, 1997; Crenn & Kotobi, 2012).

³ Nous entendons ici le terme d'ethnicisation au sens où les catégories ethniques constituent des référents déterminants des actions et interactions (De Rudder, Poiret, & Vourc'h, 2000, p. 31).

⁴ Puisque la question du consentement des personnes interrogées à la réanalyse ne se pose pas dans les mêmes termes, celles-ci ayant consenti à l'enquête avec le chercheur qui est à la fois premier et secondaire.

⁵ Ces quartiers, emblématiques de la question des « banlieues » en France, ont connu des émeutes très médiatisées au début des années 1990. Ils sont notamment caractérisés par la surreprésentation de populations jeunes et de personnes étrangères ou d'origine étrangère.

⁶ J'ai réalisé les deux tiers des entretiens, le dernier tiers a été mené par une doctorante, Aurélie Morin.

⁷ Dans la première enquête, l'analyse ne portait que sur les entretiens conduits avec les jeunes issus de l'immigration non européenne, tandis que j'analyse désormais l'ensemble du corpus. Mais je m'appuierai ici essentiellement sur les entretiens déjà travaillés dans la première analyse, afin de tenir la comparaison entre ces deux temps de la recherche.

⁸ Le projet Genrebelle, financé par l'ANR.

⁹ Dans le cadre d'une section thématique au congrès de l'Association Française de Science Politique en 2009, sur le thème « Représentants et représentés : élus de la diversité et minorités visibles ». Cette communication a ensuite donné lieu à l'article évoqué plus haut (Hamidi, 2010a).

¹⁰ L'enjeu de la contextualisation des enquêtes est central dans les débats sur la réanalyse, voir le chapitre de Sophie Duchesne dans ce numéro. Il renvoie à la question de la conception des données, dès lors que l'on considère que celles-ci n'ont de sens que relationnellement, en contexte, dans l'interaction avec l'enquêteur (Mauthner & Parry, 2013). Si l'on accepte ce postulat, l'identification des éléments de contexte pertinents pour une réanalyse représente un aspect à part entière du travail de réanalyse – autrement dit, le contexte n'est jamais donné *a priori* – d'où l'intérêt de parler plutôt de contextualisation.

¹¹ Comme en témoigne l'organisation d'un atelier consacré aux « Usages sociaux d'une catégorie invisible : l'ethnicité dans les mobilisations collectives et l'action publique », avec S. Maurer, au Congrès de l'AFSP en 2005.

¹² Bien que ce soit dans des acceptions particulières, du fait de son association avec les débats sur l'islam et la laïcité, puis le terrorisme.

¹³ On pense en particulier aux déclarations récurrentes du Ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, qui en 2005, promettait par exemple de débarrasser les cités de la « racaille » – <http://youtube.com/watch?v=Bs2TiewZWXI> – des propos restés célèbres.

¹⁴ Les noms ont été modifiés.

¹⁵ Pour reprendre la distinction de Martyn Hammersley (2009) entre données (*data*), qui renvoient à ce qui est collecté ou généré comme ressource et preuves (*evidence*), qui désignent ce qui est travaillé par le chercheur et sert à construire les inférences.

¹⁶ La question des effets plus ou moins durables de l'entretien sur la personne interrogée restant à examiner.

¹⁷ En ce sens, les usages des CAQDAS me semblent pouvoir être très diversifiés, ce qui vient nuancer l'idée que leur utilisation entraînerait nécessairement une standardisation de la recherche (Coffey, Holbrook, & Atkinson, 1996).

Références

- Bertheleu, H. (1997). À propos de l'étude des relations interethniques et du racisme en France. *Revue européenne des migrations internationales*, 13(2), 117-139.
- Billig, M. (1989). The argumentative nature of holding strong views : A case study. *European Journal of Social Psychology*, 19, 203-223.
- Braconnier, C., & Dormagen, J.-Y. (2007). *La démocratie de l'abstention*. Paris : Gallimard.
- Braconnier, C., & Mayer, N. (Éds). (2015). *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. (1973). L'opinion publique n'existe pas. *Les Temps modernes*, 29(318), 1292-1309.

- Burawoy, M. (2003). L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. Dans D. Cefaï (Éd.), *L'enquête de terrain* (pp. 424-464). Paris : La Découverte.
- Collovald, A., & Schwartz, O. (2006). Haut, bas, fragile : Sociologies du populaire. *Vacarme*, 4(37), 50-55.
- Champagne, P. (1990). *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris : Minuit.
- Coffey, A., Holbrook, B., & Atkinson, P. (1996). Qualitative data analysis : Technologies and representations. *Sociological Research Online*, 1(1).
- Crenn, C., & Kotobi, L. (2012). Introduction. Une mise en place lente et limitée : Le domaine de l'ethnicité en France. Dans C. Crenn, & L. Kotobi (Éds), *Du point de vue de l'ethnicité* (pp. 13-32). Paris : Armand Colin.
- Demazière, D. (2007). À qui peut-on se fier? Les sociologues et la parole des interviewés. *Langage et société*, 3(121-122), 85-100.
- De Rudder, V., Poiret, C., & Vourc'h, F. (2000). *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris : Presses universitaires de France.
- Dolez, C. (2013). *L'écume des news. Sociologie politique des usages des informations à partir d'entretiens de couple* (Thèse de doctorat inédite). Institut d'études politiques de Paris, Paris, France.
- Donegani, J.-M., Duchesne, S., & Haegel, F. (2002). Sur l'interprétation des entretiens de recherche. Dans J.-M. Donegani, S. Duchesne, & F. Haegel (Éds), *Aux frontières des attitudes. Hommages offerts à Guy Michelat* (pp. 272-295). Paris : L'Harmattan.
- Doytcheva, M. (2007). *Une discrimination positive à la française? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*. Paris : La Découverte.
- Duchesne, S. (1997). *Citoyenneté à la française*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Duchesne, S., & Haegel F. (2001). Entretiens dans la Cité ou comment la parole se politise-t-elle? Sur la diversité des ressources et des modalités de la montée en conflit. *EspacesTemps Les Cahiers*, 76/77, 95-109
- Fassin, D., & Fassin, E. (Éds). (2006). *De la question sociale à la question raciale? Représenter la société française*. Paris : La Découverte.
- Frazer, E. (1988). Teenage girls talking about class. *Sociology*, 22(3), 343-358.
- Haegel, F., Rey H., & Sintomer Y. (Éds). (2000). *La xénophobie en banlieue : Effets et expression*. Paris : L'Harmattan.

- Hamidi, C. (2002). Les effets politiques de l'engagement associatif. Le cas des associations issues de l'immigration (Thèse de doctorat inédite). Institut d'études politiques de Paris, Paris, France.
- Hamidi, C. (2010a). Catégorisations ethniques ordinaires et rapport au politique. Éléments sur le rapport au politique des jeunes des quartiers populaires. *Revue française de science politique*, 60(4), 719-743.
- Hamidi, C. (2010b). *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*. Paris : Economica.
- Hammersley, M. (2009). Can we re-use qualitative data via secondary analysis? Terminological and substantive issues. *Sociological Research Online*, 15(1).
- Heaton, J. (2000). *Secondary analysis of qualitative data : A review of the literature*. Hestington : SPRU.
- Lorcerie, F. (1994) Les sciences sociales au service de l'identité nationale. Le débat sur l'intégration en France au début des années 1990. Dans D.-C. Martin (Éd.), *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique?* (pp. 245-281). Paris : Presses de la FNSP.
- Mauthner, N., & Parry, O. (2013). Open access digital data sharing : Principles, policies and practices. *Social Epistemology*, 27(1), 47-67.
- Molière. (1999). Le bourgeois gentilhomme. Paris : Nathan. (Ouvrage original publié en 1670).
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, 16(2), 229-247.
- Mischi, J. (2014). *Le communisme désarmé. Le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*. Paris : Agone.
- Moore, N. (2006). The contexts of context : Broadening perspectives in the (re)use of qualitative data. *Methodological Innovations Online*, 1(2), 21-32.
- Rawls, J. (1987). *Théorie de la justice*. Paris : Seuil.
- Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Liber.
- Simon, P., & Tiberj, V. (2016). La fabrique du citoyen : Origines et rapport au politique en France. Dans C. Beauchemin, C. Hamel, & P. Simon (Éds), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France* (pp. 501-530). Paris : INED Éditions.

***Camille Hamidi** est docteure en science politique, diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Elle a travaillé sur l'engagement associatif des populations immigrées et d'origine étrangère et poursuit ses recherches sur les rapports ordinaires au politique dans les quartiers populaires, le lien entre ethnicité et politique et les rapports entre univers associatif et sphère politique. Elle a notamment publié La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier, Paris, Economica, 2010; Sociologie des politiques migratoires, Paris, La Découverte, 2016 (avec Nicolas Fischer).*